



Départs volontaires et pressions à la démission ?

Le 11/09/2008

ATTENTION DANGER !

Vous avez plus de 50 ans, vous avez été mal noté, vous revenez d'expatriation, votre service se réorganise, vous exercez un métier 'en évolution', etc ... ? Comme d'autres avant vous, vous pouvez être convoqué par un RRH qui vous expliquera que vous êtes dans une mauvaise situation. Mais tout n'est pas perdu, grâce à GAMAE il y a la mobilité externe et hop par ici la sortie!

Il ne s'agit pas ici de volontariat, mais du déclenchement d'un processus qui peut vous conduire à accepter un départ contraint, voire votre licenciement. Si vous êtes dans cette situation, et subissez actuellement des pressions, NE RESTEZ PAS SEUL.

Nous vous invitons vivement à prendre contact avec vos délégués pour une information sur vos droits.

Vous avez des Droits

Les salariés ne doivent pas se laisser impressionner par de tels agissements. Lors des entretiens avec la DRH, demandez à être accompagné par un Délégué du Personnel de votre choix, c'est un droit, afin d'être conseillé et d'avoir un témoin de l'entretien (cela permet au moins de « freiner les ardeurs » de ST !).

D'après le texte de l'accord, GAMAE est un plan basé sur le volontariat. Lors des multiples réunions d'information faites au personnel, la DRH a affirmé que c'était le salarié qui devait être à l'origine de la démarche. Or c'est en contradiction flagrante avec ce qui nous est rapporté. Les personnes qui nous ont contactés ne sont en rien volontaires, ou demandeuses de quoi que ce soit.

Par ailleurs, GAMAE ne devrait pas s'appliquer aux métiers dits stratégiques (design, etc...). De fait, Grenoble ne devrait pas être concerné par ce plan.

Lors des négociations, la CGT avait estimé que GAMAE était un accord dangereux, car il permettait de faire pression sur les salariés d'un secteur donné ('*métier non stratégique*') en leur "conseillant" d'aller voir ailleurs. C'est pourquoi la CGT ne l'a pas signé. Il est significatif que, dans le livret GAMAE, il y ait 3 pages sur la mobilité interne ... et 7 sur la mobilité externe : la direction se soucie en effet de votre avenir, mais plutôt dehors !

De nombreux salariés sont allés aux conférences exposant l'accord d'entreprise GAMAE, traduisant ainsi de grandes insatisfactions dans leur travail et un climat social qui se dégrade. Certains salariés peuvent être tentés d'aller voir « ailleurs » en profitant de GAMAE. Outre le fait que les propositions faites sont assez faibles, « ailleurs » risque fort de se révéler très semblable à ST. **Nous croyons plutôt à l'efficacité des actions collectives (pétitions, manifestations, grèves) pour améliorer nos conditions de travail, obtenir de meilleurs salaires, défendre nos emplois.**

Vos délégués CGT à contacter :

Marie-Noëlle CAPOLONGO, Karen LEGER, Anne AMODIO, Eric CARILLO, Christian MOTTAIS, Richard HERSEMEULE, Marc NAUROY, Guy CHAMBONNIERE, Marc Leroux, Bruno CIADELLA, Stéphane BRARD, Mariano BONA, Raymond BIANCHI.

La liste de tous les DP se trouve sur :

[http://grenet.gnb.st.com/grenet/sections/human_resources/relations_sociales](http://grenet.gnb.st.com/grenet/sections/human_resources/rerelations_sociales)

Et aussi le site CGT STMicroelectronics : <http://cgt.byrad.org>